

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 FEVRIER 2015**

Délibération
n° 2015.02.046

**Mise en place d'un
dispositif de
financement
participatif pour les
entreprises**

LE CINQ FEVRIER DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 janvier 2015**

Secrétaire de séance : Sylvie CARRERA

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Catherine MAZEAU à Bernard CONTAMINE

Excusé(s) :

Absent(s) :

Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Mireille BROSSIER, Françoise COUTANT, Philippe LAVAUD, Catherine MAZEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 FEVRIER 2015

**DELIBERATION
N° 2015.02.046**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR LES ENTREPRISES

Dans le cadre du plan d'actions de soutien à l'innovation, à l'entrepreneuriat et à la mise en place d'un pôle d'Economie Sociale et Solidaire (ESS), l'agglomération souhaite accompagner l'activité des entreprises par de nouvelles formes de financement. A ce titre, l'ADEFIP (association pour le développement économique par la finance participative en Poitou-Charentes) avec le soutien particulier de l'Europe et de la région Poitou-Charentes a été créée en avril 2014 pour porter une plate-forme régionale de financement participatif.

Le financement participatif (ou crowdfunding) est une technique de financement de projets de création d'entreprise utilisant Internet comme canal de mise en relation entre les porteurs de projet et les personnes physiques souhaitant investir dans ces projets.

Cette plate-forme -www.jadopteunprojet.com- a pour objet de soutenir des projets présentant de fortes valeurs sociétales, implantés en Région et permettant l'implication des citoyens avec au moins 1 emploi créé.

Dans une logique de soutien à l'innovation, à l'entrepreneuriat et de promotion d'un mode de financement complémentaire innovant, l'adhésion du GrandAngoulême à une plate-forme régionale telle que ADEFIP paraît intéressante.

Sur cette plate-forme, l'ADEFIP propose de créer pour chaque collectivité et EPCI de la région qui le souhaitent, un site dédié aux projets des territoires. L'ensemble des projets sont ensuite centralisés sur le site régional de l'association.

Ce site permettrait :

- le financement et la promotion des entreprises et projets sur le territoire de l'agglomération ;
- d'accompagner les porteurs de projets sélectionnés par l'ADEFIP pour la mise en place de sa campagne de financement et de travailler avec elle l'ensemble des aspects (communication notamment) ;
- de promouvoir les projets sur les réseaux nationaux (dont la plate-forme BPI France) afin d'élargir la recherche de partenaires.

Ce partenariat représente une **participation financière de 5 000 €** et s'inscrit à la fois dans le plan de constitution d'un pôle ESS et dans le programme de soutien à l'entrepreneuriat.

Les crédits seront prévus au budget primitif 2015 dans le cadre de la création du Pôle Economie Sociale et Solidaire (ESS). Le vote du budget primitif n'étant prévu qu'en mars 2015, il est proposé d'attribuer cette participation par anticipation.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 22 janvier 2015,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'attribution de 5 000 € à l'ADEFIP pour la mise en place d'un mini-site dédié au GrandAngoulême et référencé ensuite sur le site -www.jadopteunprojet.com-.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 65.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 10 février 2015	<u>Affiché le :</u> 10 février 2015